

# 2021 : L'accueil des personnes en situation de handicap – Module 1

Montpellier

## Dates et durée de la formation

**Durée** : 2 jours

**Date(s)** :

4 février, 5 février (Nombre total d'heures de formation : 14)

## Public cible

**Tarif de la formation : 370 €**

**Salarié de droit privé : Coût venant en déduction de l'enveloppe formation de chaque structure. Vérifier les modalités de prise en charge auprès de votre OPCO. N'oubliez pas de faire aussi votre inscription auprès de l'AFDAS !**

***Numéro de déclaration d'activité pour demande de prise en charge de la formation auprès de l'OPCO :  
76340953834***

Conseiller en séjour (Personnes développant une sensibilité dans le domaine social, ayant le sens de l'accueil, le sens du service et la capacité de s'adapter à différentes situations).

## Objectifs

- Être en capacité de fournir un accueil adapté aux personnes en situation de handicap,
- Piloter une stratégie accessibilité à l'échelle d'un office de tourisme,
- Assurer un rôle de personnes ressources auprès des acteurs de tourisme sur son territoire,
- Réaliser un recensement de l'offre accessible et le promouvoir.

## Pré-requis

Personnes développant une sensibilité dans le domaine social, ayant le sens de l'accueil, le sens du service et la capacité de s'adapter à différentes situations.

## Intervenants

**Jacky Lapalud :**

Administrateur national et délégué régional Occitanie « Tourisme et Handicaps », formateur et responsable Accessibilité à l'AVH de Montpellier, et membre de la commission accessibilité et du Pôle Formation au CLCPH.

**Gilles Grange :**

Président de l'association Roule Nature, trésorier, administrateur, membre de la commission accessibilité au CLCPH, et membre de Commission Communale d'Accessibilité de la ville de Montpellier.

**Tarif de la formation : 370 €**

**Salarié de droit privé : Coût venant en déduction de l'enveloppe formation de chaque structure. Vérifier les modalités de prise en charge auprès de votre OPCO. N'oubliez pas de faire aussi votre inscription auprès**

de l'AFDAS !

**Numéro de déclaration d'activité pour demande de prise en charge de la formation auprès de l'OPCO :**  
**76340953834**

## Contenu de la formation

### **Journée 1 :**

- Présentation de l'association Tourisme et Handicaps et de la marque ATH,
- Présentation de la marque « Destination pour Tous »,
- Objectifs, contraintes et avantages,
- Aspect économique de la marque,
- Rôle de l'Office de Tourisme dans la sensibilisation des prestataires touristiques;
- Exemple de labellisation d'un office de tourisme,
- Savoir recenser l'offre adaptée en fonction de la déficience et savoir la présenter,
- Présentation de la déficience mentale (attitude à développer pour l'accueil de cette clientèle),
- Présentation de la déficience visuelle (attitude à développer pour l'accueil de cette clientèle).

### **Journée 2 :**

- Présentation de la déficience auditive (attitude à développer pour l'accueil de cette clientèle),
- Atelier de langage des signes,
- Présentation de la déficience motrice (attitude à développer pour l'accueil de cette clientèle),
- Mise en situation pratique des différents handicaps.

- **Nombre de personnes** : 12
- **Code action** : 25018-2